

Annexe 2: Directives et publications

Les directives et publications suivantes complètent les directives relatives à la soumission des projets et aux exigences y relatives. Cette liste n'est pas exhaustive.

En général

Les publications de l'ESTI relatives aux projets sont disponibles à l'adresse www.esti.admin.ch. Ne figurent ci-après que celles qui ont une influence sur les documents à soumettre et sur l'appréciation de la demande. Certains documents essentiels sont référencés à titre complémentaire. Pour les aspects environnementaux, voir l'annexe 4.

bulletin.ch 10/2017 Prolongation de la durée de validité des approbations des plans

Installations de mise à la terre en général

SN EN 50522	Prises de terre des installations électriques en courant alternatif de puissance supérieure à 1 kV
SNG 483755	Mise à la terre comme mesure de protection dans les installations électriques à courant fort; commentaires relatifs aux articles 53 à 61 de l'ordonnance sur le courant fort RS 734.2 (Electrosuisse)
SNR 464113	Terres de fondation (Electrosuisse)

Concernant le chiffre 1.3.2 (Présentation des plans)

IEC 60617	Graphical Symbols for Diagrams
SN EN 61082-1	Partie 1: Documents utilisés en électrotechnique
SIA SN 500400	Elaboration des dossiers de plans dans le domaine du bâtiment
SIA SN 500405	Informations géographiques des conduites souterraines
VSS SN 640033	Présentation des projets – bases et exigences

Concernant le chiffre 2.1.1 (Postes, stations)

Bulletin 11/2016	Stations de couplage et stations transformatrices hors de la zone à bâtir (ESTI)
Bulletin 11/2015	Construction de stations transformatrices hors de la zone à bâtir – Un jugement du Tribunal fédéral (ESTI)
SN EN 61936-1	Installations électriques en courant alternatif de puissance supérieure à 1 kV – Partie 1 Règles communes
SNEN 62271-202	Appareillages à haute tension – Partie 202: Postes préfabriqués haute tension/basse tension
SNEN 60909-0	Courants de court-circuit dans les réseaux triphasés à courant alternatif – Partie 0: Calcul des courants
ESTI n° 248	Sécurité sismique de la distribution d'énergie électrique en Suisse (ESTI)

Concernant le chiffre 2.1.3 (Sécurité incendie)

AEAI 1-15	Norme de protection incendie (https://www.bsvonline.ch/fr/) y c. les directives correspondantes telles que
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AEAI 15-15 Distances de sécurité incendie, systèmes porteurs et compartiments coupe-feu (en particulier ch. 3.7.15 en lien avec ch. 8.7 SN EN 61936-1)

Concernant le chiffre 2.2.1 (Lignes à haute tension)

STI n° 240.1199 Commentaires à propos de l'Ordonnance sur les lignes électriques (ESTI)

SN EN 50341-1 Lignes électriques aériennes dépassant 1 kV en courant alternatif
Partie 1: Exigences générales - Spécifications communes

Projet 2007 Lignes à haute tension: aides à l'exécution de l'ORNI (OFEV)

AES n° 1103 Pose de tubes en plastique pour la protection de câbles, directives pour la pose enfouie (Association des entreprises électriques suisses)

Concernant le chiffre 2.4 (Installation d'antennes dans la zone d'interaction de lignes à haute tension)

ESTI n° 243 Concepts pour l'alimentation électrique d'installations d'antennes sur des mâts à haute tension (ESTI)

Concernant le chiffre 2.5 (Installations de production d'énergie)

ESTI n° 219 Installations de production d'énergie (IPE) en exploitation parallèle ou en îlot avec le réseau de distribution à basse tension (ESTI)

ESTI n° 233 Photovoltaïque solaire (PV) – Systèmes d'alimentation électrique (ESTI)

Concernant le chiffre 2.6 (Installations à courant faible)

STI n° 902.0106 Directive pour l'établissement de lignes de raccordement d'installations à courant faible dans des zones particulièrement dangereuses (ESTI)

STI n° 202.0207 Directive concernant la réalisation et l'entretien des installations à courant faible dans les locaux d'exploitation avec installations à courant fort (ESTI)